



## FEDERATION CGT DES CHEMINOTS

23, rue Pierre Semard, 69007 LYON. ☎ : 04.26.21.78.63 SNCF: 540 863 @secteur.cgtlyon@wanadoo.fr

### SECTEUR FEDERAL CGT DES CHEMINOTS-REGION DE LYON

Lyon, le 09 Juillet 2018

# Info LUTTES

## n°26



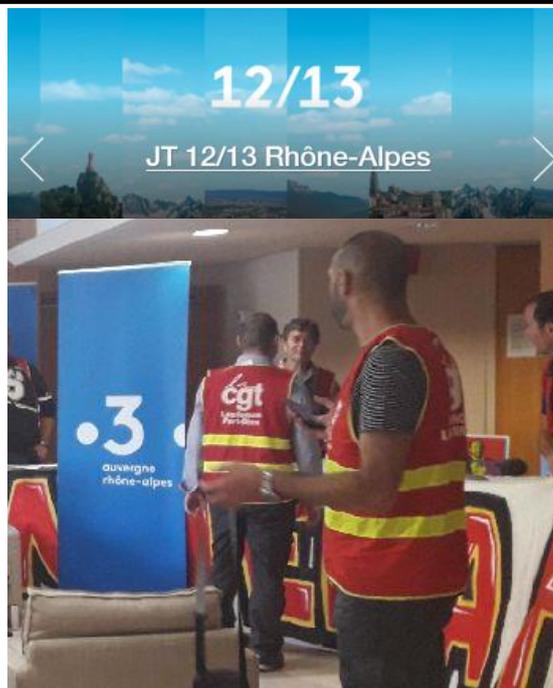
## LA CGT CHEMINOTS OU PLUS BELLE LA GRÈVE !

Face à l'omerta médiatique et le «*cheminots bashing*», plus d'une centaine de cheminots a envahi les locaux du siège régional de France 3. Des représentants CGT ont pu interpeller le directeur régional pour lui faire part de leur indignation quant à l'absence de couverture télé sur notre grève depuis début Mai.

La réforme ferroviaire va impacter négativement le quotidien de millions d'usagers et mérite des explications de fond plutôt que la litanie habituelle des perturbations sur l'état du trafic régional.

La CGT porte l'exigence d'un débat télévisé démocratique et contradictoire sur l'avenir du service public ferroviaire. Qui mieux que des cheminots, experts du mode ferroviaire, pour sortir des clichés et lieux communs sur la SNCF !

Après un échange franc avec le Directeur régional, ce dernier nous a proposé une discussion avec la Rédactrice en chef de l'information de France 3 AURA. Affaire à suivre ...



### Taux de Grévistes, tous collègues périmètre CE MOBILITE R.A.

**06 JUILLET : 13.8%**

**07 JUILLET : 21.2%**

(chiffres direction SNCF)

## Décompte de Grève : nouvelle victoire de la CGT le Conseil des Prud'hommes de Lyon nous donne raison !

Une nouvelle fois la direction SNCF est condamnée sur le décompte des jours de grève. Ce litige date de la grève de 2014 où la Direction du technicentre TGV de Gerland avait retenu des jours de repos après la fin déclarée du conflit.

Ce jugement fait écho à celui du TGI de Bobigny du 21 juin 2018 qui impose à la SNCF de rembourser les RP et donc de ne pas les considérer comme jours de grève. Visiblement, la direction SNCF a du mal à comprendre sa propre réglementation, et n'hésite pas à employer tous les moyens (même illégaux) pour entraver l'exercice du droit de grève.

# PAS DE VACANCES POUR LA LUTTE

**CAISSE DE  
SOLIDARITÉ**

688 dossiers ont été remontés et vérifiés (dont 67 ne sont pas syndiqués à la CGT) par le secteur CGT de Lyon puis transmis à l'association qui gère la caisse « Leetchi ». Les premiers paiements ont eu lieu la semaine dernière. Devant le nombre extrêmement important de dossiers au plan national, il se peut que le bureau de l'association des 11 et 12 juillet ne puisse traiter l'ensemble des demandes.

Le montage des dossiers représente une énorme masse de travail militant, mais cela démontre aussi la confiance des cheminots envers la CGT quant il s'agit de défendre leurs intérêts.

## Les Stéphanois interpellent un proche de Laurent Wauquiez !

Les cheminots CGT de Saint-Etienne ont interpellé Bernard Figuet (Directeur Général délégué de la région politique AURA), ils ont porté leurs revendications locales comme l'antenne SUGE à St-Etienne. Ce proche de Laurent Wauquiez s'est étonné des décisions de la SNCF en matière de sureté au vu du niveau des financements de l'autorité organisatrice en la matière.

**Il a confirmé la volonté du Président Wauquiez d'ouvrir à la concurrence l'Ouest Lyonnais et l'établissement Mont-Blanc.**

Avec la fin du calendrier initial (2/5), nous constatons une moindre participation aux AG de sites. Sur le secteur de Lyon, 2 assemblées générales ont suspendu le mouvement pour juillet et août.

Si deux fédérations syndicales ont choisi de faire une pause estivale, au contraire la CGT considère qu'il faut maintenir la mobilisation tout l'été.



## MOBILISATION, suite, et non pas FIN

Chacun est bien conscient que nous entrons dans une deuxième phase de notre conflit, Gouvernement et patronat poursuivent la casse de la SNCF, nous devons donc continuer la lutte afin de peser sur l'écriture des ordonnances et décrets, mais cela doit se faire sous une forme adaptée en juillet et août. Cette nouvelle phase va se poursuivre jusqu'en 2020, nous sommes toujours dans la contestation du fond de la réforme et de ses 3 piliers (ouverture à la concurrence, statut public de la SNCF et statut des cheminots). Il faut gagner l'abrogation de ces dispositions dans la loi.

La Commission Mixte Paritaire sur la CCN se réunit le jeudi 19 juillet, le conseil de surveillance de la SNCF est convoqué le 27 juillet avec à son ordre du jour la présentation du plan stratégique SNCF et la question du Fret.

La fédération CGT des cheminots appelle à maintenir la pression sur le patronat du ferroviaire. Face à de tels enjeux, il n'est pas question d'abandonner la lutte.

**Prochaine étape de la mobilisation, le 19 juillet lors de la CMP sur la CCN.**

**TOUS EN GRÈVE  
LE 19 JUILLET 2018**